

Masse de remplissage au liège AURO N° 396

Fiche technique

Nature du produit/Utilisation

Granulé de liège avec un agent liant élastique d'origine végétale. Isolant acoustique et thermique pour les espaces creux entre les fenêtres, les portes et la maçonnerie. Pour le colmatage sur tôle, pierre, bois et maçonnerie. L'isolant reste respirant une fois sec. N'est pas résistant aux intempéries, sans traitement ultérieur.

Composition

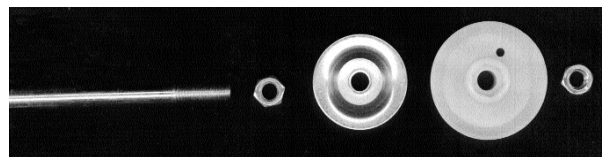
Latex naturel, farine et granules de liège, borate, gomme xanthane, argile gonflante, huile de romarin. Les produits naturels ne sont ni exempts d'odeurs, ni d'émissions. Tenir compte d'éventuelles allergies. Déclaration exhaustive actuelle sur www.auro.com.

Teinte

Couleur de liège

Procédé d'application

Appliquer la masse de remplissage présentée sous forme de boyau de 500 ml avec un pistolet manuel adéquat ou un pistolet à air comprimé. Sous réserve à la spatule. En cas d'utilisation de notre pistolet (N° d'art 067 00 00 6 00), voir encadré pour l'arrangement des disques.



Temps de séchage par climat normal (20°C, 60% d'humidité relative)

- Approximativement 1 mm/jour.
- En cas de forte humidité et de température basse, le délai de séchage peut être considérablement prolongé.
- Pendant le séchage, veiller à une bonne aération.

Densité	Env. 0.45 g/ml	Catégorie de danger: Néant
Viscosité	Consistance ferme	
Consommation	Espace creux: largeur en mm x profondeur en mm = consommation en ml par mètre	
Nettoyage des outils	Avec le diluant végétal AURO N° 191*	
Stockage	Conserver dans un endroit sec, frais, à l'abri du gel et hors de la portée des enfants. Conservation à 18°C, boyau non-entamé: 6 mois. Les tubes ouverts doivent être soigneusement refermés.	
Emballage	Boyau de polyéthylène et de polyamide	
Traitement des déchets	Les résidus secs peuvent être compostés ou jetés dans les déchets ménagers. Résidus liquides: code CED 200128, désignation CED: colles	
Attention	Veiller à une bonne aération et protection de la peau pendant l'application. Suivre impérativement les consignes de la fiche de sécurité et des fiches techniques*.	

Conseils techniques d'application

1. SUPPORTS

1.1 Supports adéquats

Enduits, pierre, céramique, placo-plâtre, dérivés du bois, bois massif, verre, métal.

1.2 **Conditions préalables:** le support doit être chimiquement neutre, sec, propre, exempt de poussière et de graisse, ainsi que résistant à la pression.

1.3 **Température d'application:** minimum + 15° C, support : minimum + 5 C

2. APPLICATION

2.1 **Préparation du support :** Enlever les parties non-adhérentes. Nettoyer soigneusement la surface.

- Vérifier l'alcalinité des supports minéraux.
- Les surfaces qui s'effritent légèrement peuvent être fixées avec la Sous-couche pour peinture murale AURO N° 301*. L'espace creux peut ensuite être colmaté sans attendre le séchage de la sous-couche.
- Fermer les joints continus d'un côté, par exemple à l'aide d'une bague couvre-joint ou d'un fond adéquat.

2.2 **Préparation du boyau:** mettre le boyau dans le pistolet manuel. Couper le boyau directement après le clip. Visser le capuchon et la buse. Couper la buse obliquement suivant la largeur de l'espace à colmater.

2.3 **Remplir l'espace creux:** commencer par les bords; emplir le creux uniformément avec la masse de remplissage. Eviter les cavités. Si nécessaire, lisser la surface en utilisant une spatule.

3. Traitement final

- À l'intérieur: après le séchage complet, la masse de remplissage doit être recouverte avec un joint élastique permanent.
- À l'extérieur: couvrir la masse de remplissage avec une bague couvre-joint.
- La masse de remplissage au liège AURO N° 396 peut être peinte. Faire des tests, si nécessaire.

Les indications et suggestions figurant dans cette fiche technique sont le résultat de longues années de recherche et d'essais pratiques. Ces indications et suggestions poursuivent un but d'information et de conseil, mais ne dispensent pas, pour autant, l'acheteur ou l'utilisateur de vérifier si le produit correspond effectivement à l'utilisation qu'il souhaite en faire. C'est pourquoi, ces indications n'engagent aucune obligation et aucune responsabilité, d'un point de vue juridique. Le recours à nos conseils professionnels ne saurait donner naissance à un rapport de conseiller à consultant. Les informations figurant dans cette fiche technique perdent leur validité lors de la parution d'une nouvelle version. Etat au 15.03.2010.